



*Procès-verbal*  
*Le mercredi 20 novembre 2002 - n° 131*

*10 heures*

**Présidente : Mme Louise Harel**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 03.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Affaires inscrites par les députés de l'Opposition**

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 6 novembre 2002, sur la motion de M. Mulcair (Chomedey) proposant que le principe du projet de loi n° 190, Loi concernant la procédure de sélection des personnes nommées par l'Assemblée nationale et modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

---

À 12 h 01, le débat est ajourné et M. Beaulne, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 04.

---

Moment de recueillement

20 novembre 2002

---

## AFFAIRES COURANTES

### Présentation de projets de loi

M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 394 Loi proclamant le Jour du tartan

La motion est adoptée.

### Dépôts de rapports de commissions

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 1<sup>er</sup>, 2, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 29 et 30 octobre et les 5, 6, 7, 12, 13, 14 et 19 novembre 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi :

n° 112 Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

(Dépôt n° 1592-20021120)

### Dépôt de pétitions

M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 676 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les nouvelles technologies en matière de sécurité routière.

(Dépôt n° 1593-20021120)

**20 novembre 2002**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cusano (Viau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 527 citoyens et citoyennes de Montréal, concernant les soins chiropratiques.

(Dépôt n° 1594-20021120)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dion (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 695 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les travailleurs des commerces de grande surface.

(Dépôt n° 1595-20021120)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Fournier (Châteauguay) dépose :

Un document, en date du 11 avril 2002, intitulé *Plan de match des ministres* et préparé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

(Dépôt n° 1596-20021120)

À la demande de Mme la Présidente, Mme Loisel (Saint-Henri-Sainte-Anne) retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

M. Benoit (Orford) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le décès de M. André Cailloux et salue sa contribution au sein du monde artistique.

**20 novembre 2002**

---

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Puis, à l'invitation de M. Brouillet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Mme Goupil, ministre de la Famille et de l'Enfance, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne cette Journée mondiale de l'enfance, journée marquant l'adoption de la convention relative aux droits de l'enfant et qu'elle réitère ainsi son adhésion aux principes de cette importante convention adoptée par l'Organisation des nations unies en faveur des droits des enfants.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Goupil, ministre de la Famille et de l'Enfance, dépose :

Un document intitulé *Au-delà des mots*, préparé par le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie.

(Dépôt n° 1597-20021120)

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

M. Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de prévention de la toxicomanie qui se tient cette année du 17 au 23

**20 novembre 2002**

---

novembre sous les thèmes *Les amis ça c'est trippant!* et *Quand je serai grand, je ferai comme toi.*

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 111, Loi modifiant la Loi sur la ministre du Conseil exécutif en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi sur les services préhospitaliers d'urgence et modifiant diverses dispositions législatives ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 118, Loi modifiant la Loi interdisant l'affichage publicitaire le long de certaines voies de circulation ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur les corporations religieuses.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Brouillet, premier vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 21 novembre 2002, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à M. Côté, ministre délégué à l'Habitation, concernant le dossier des maisons lézardées.

### **AFFAIRES DU JOUR**

20 novembre 2002

---

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 126, Loi modifiant la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et modifiant la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et instituant la Commission des partenaires du marché du travail, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 17 h 59, M. Bissonnet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 novembre 2002, à 10 heures.

*La Présidente*

**LOUISE HAREL**